

## Appel à candidature Bourse André Chastel

■ L'Institut National d'Histoire de l'Art et l'Académie de France à Rome – Villa Médicis ouvrent l'appel à candidature pour la sélection de la bourse André Chastel pour l'année 2024.

■ Depuis 2010, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et l'Académie de France à Rome – Villa Médicis attribuent chaque année deux bourses pour des recherches portant sur l'art de la Renaissance à nos jours.

Ces bourses sont destinées à des chercheuses et chercheurs confirmés, français ou étrangers, souhaitant se rendre à Rome pour y effectuer des recherches.

■ Les candidats doivent soit être titulaires d'un doctorat depuis au moins 3 ans à la date de la clôture de l'appel, soit être conservateurs du patrimoine ou encore justifier d'une expérience professionnelle reconnue dans un domaine de l'histoire de l'art.

■ Le montant de la bourse s'élève à 3.000 €. Les boursiers sont logés à la Villa Médicis pour une durée de quatre à six semaines, consécutives ou fractionnées, de préférence dans les mois de juillet-août, ou octobre-novembre 2024.

### ■ COMITÉ DE SÉLECTION

La commission de sélection est composée du directeur général de l'INHA, du directeur de l'Académie de France à Rome, de la directrice du département des études et de la recherche de l'INHA, de la directrice du département d'histoire de l'art à l'Académie de France à Rome et d'une personnalité extérieure. La commission se réunit une fois par an pour choisir les lauréats de l'année suivante.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature pour la sélection 2024 doivent être déposés sur la plateforme de l'INHA <https://candidature.inha.fr/> avec une copie envoyée à l'Académie de France à Rome – Villa Médicis (par courriel uniquement à Patrizia Celli ([patrizia.celli@villamedici.it](mailto:patrizia.celli@villamedici.it)) au plus tard le 24 septembre 2023 avant minuit).

Le dossier doit comprendre :

1. Une lettre de candidature adressée au directeur général de l'INHA et au directeur de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis.
2. Un curriculum vitae
3. Un programme de travail détaillé (4 pages maximum) en langue française, italienne ou anglaise comprenant :
  - une présentation générale de la recherche ;
  - un argumentaire explicitant la nécessité de la présence du candidat à Rome dans le cadre de son sujet de recherche ;
  - les institutions de recherche où se trouvent la documentation et les archives à consulter ;
4. La fiche de renseignements, ci-jointe, dûment remplie.

## RAPPORT

Les candidats acceptés doivent envoyer dans les deux mois suivant la fin de leur séjour sous format électronique un rapport d'activité au directeur général de l'INHA et à la directrice du département d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis.

Sous le haut patronage du **Ministère de la Culture**



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*